



RAPPORT 2023

> ÎLE-DE-FRANCE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2023 DE L'OPTL

> ÎLE-DE-FRANCE

11 place d'Aquitaine
94516 RUNGIS CEDEX

Tél. 06 84 53 70 75

iledefrance@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Île-de-France grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la branche.....	9
La localisation des emplois	13
Les effectifs salariés.....	16
Les caractéristiques des emplois	19
La typologie des métiers	22
Rémunération	25
La démographie	27
La formation dans la branche	31
La dynamique de l'emploi.....	37
La prospective globale pour la région	41

Edito

Cette édition du rapport OPTL Île-de-France dresse le bilan de l'année 2022 de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique dans la région. Cette année aura été contrastée.

Malgré un contexte géopolitique marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le déploiement d'un arsenal de sanctions économiques qui a entraîné des tensions sur les matières premières, une forte inflation qui a frappé de plein fouet le pouvoir d'achat des ménages et la remontée des taux d'intérêts qui a contracté le marché des crédits, le dynamisme de l'économie française s'est poursuivi porté par le rebond post-covid.

Pour autant, le taux de croissance annuel de 2,6 % ne peut pas faire oublier que l'activité économique a fortement ralenti au dernier trimestre et que s'est enclenché un cycle de défaillances d'enseignes historiques du prêt à porter.

De même, la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport est touchée tout comme les autres secteurs par les difficultés de recrutement. Dans la lignée des constatations faites dans les précédents rapports, ce manque de salariés crée des tensions dans les entreprises qui ne peuvent pas répondre favorablement aux besoins de leurs clients.

Dans ce contexte particulier, la Branche en Île-de-France a vu la stabilisation inédite de ses effectifs à 160 899 salariés soit un cinquième des effectifs nationaux alors qu'entre 2020 et 2021 la hausse était de 5,8 %. Si 31 % des salariés de la Branche en Ile-de-France ont moins de 40 ans, la moyenne d'âge est de 45 ans.

6975 titres professionnels ont été délivrés en 2022 soit 41 % de hausse, 8611 stagiaires se sont présentés aux examens de niveau 3 à 5 soit une hausse de 36 % et le taux de réussite tous titres professionnels confondus est de 81 %.

C'est grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la Branche en particulier pour renforcer l'attractivité de tous ses métiers si importants pour l'économie et la vie du quotidien que les difficultés seront surmontées.

Enfin, l'OPTL Île-de-France tient à remercier chaleureusement tous les intervenants ayant contribué à l'élaboration de ce rapport : les entreprises ayant répondu à l'enquête, ses membres pour la qualité de leurs interventions en séance, l'AFT, l'OPCO Mobilités, l'INSEE, l'URSSAF, Pôle emploi, la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), le Ministère de l'Education nationale, les organisations patronales et syndicales. Sans eux ce rapport ne pourrait être réalisé.

Président OPTL

Philippe ROUET

Vice-président OPTL

Noël THORAVAL

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO MOBILITES et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "transport et logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "transport, logistique, sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présente par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'Activités, codes Naf, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des Activités utilisée Dans le rapport		Code Naf	Libelle d'activité
Activités marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41a	Transports routiers de fret interurbains
		49.41b	Transports routiers de fret de proximité
		53.20z	Autres Activités de poste et de courrier
		80.10z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41c	Location de camions avec chauffeur
		77.12z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (aux)	52.29a	Messagerie, fret express
		52.29b	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10b	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39a	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39b	Autres transports routiers de voyageurs
Transport sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90a	Ambulances

(*) ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les Activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Definition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – manutention - magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des déclarations annuelles de données sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'Activités.

En Île-de-France, on met ainsi en évidence que :

- 41 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 65 % des conducteurs routiers et grands routiers et 30 % des conducteurs livreurs.
- 43 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3 % des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'Activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

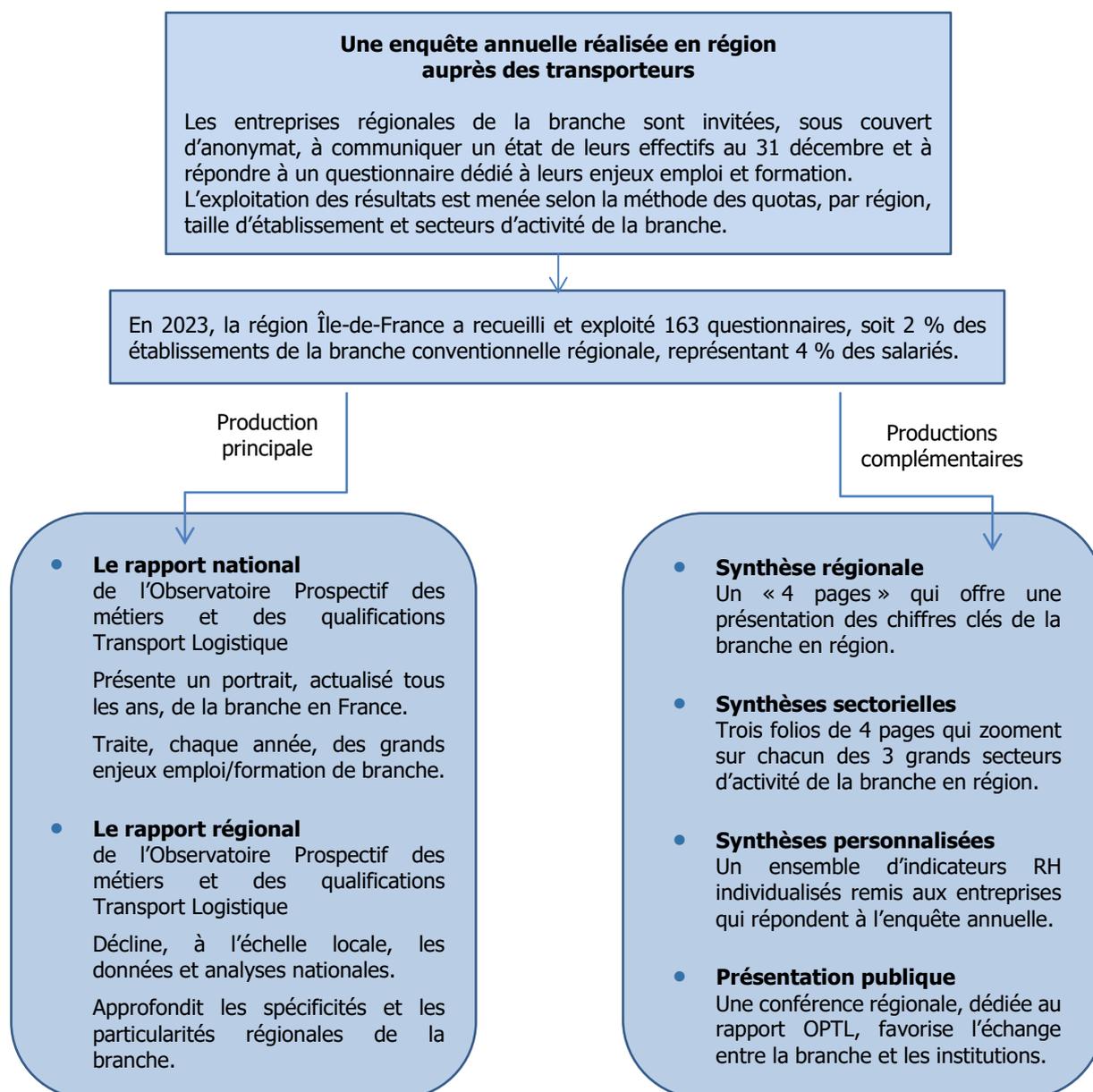
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF caisse nationale

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF caisse nationale qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF caisse nationale 2009-2019

Les séries URSSAF caisse nationale pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF caisse nationale, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code Naf, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF caisse nationale. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF caisse nationale mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2022

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	6 499	66%	25 740	61%
Transport routier de voyageurs	544	6%	2 696	6%
Déménagement	419	4%	1 358	3%
Location	210	2%	1 116	3%
Auxiliaires de transport	1 059	11%	4 704	11%
Prestataires logistiques	321	3%	1 605	4%
Transport sanitaire	827	8%	4 888	12%
Ensemble de la branche	9 879	100%	42 107	100%

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : le transport routier de voyageurs compte 544 établissements employeurs en région au 31 décembre 2022. Cette activité représente 6 % des établissements employeurs de la branche en région comme en France.

Etablissements sans salarie par activité au 1er janvier 2021

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	45 633	89%	105947	86%
Transport routier de voyageurs	2 612	5%	4 908	4%
Déménagement	792	2%	2 166	2%
Location	308	1%	1 400	1%
Auxiliaires de transport	1 197	2%	3 628	3%
Prestataires logistiques	207	0%	2 352	2%
Transport sanitaire	354	1%	2 279	2%
Ensemble de la branche	51 102	100%	122 680	100%

Source : INSEE, données ajustées au champ conventionnel (données non disponibles pour l'année 2022, refonte du système d'information de l'INSEE).

Légère augmentation de près de 1,5 % d'établissements avec salariés en Île-de-France en 2022 – 141 employeurs supplémentaires pour la branche

En 2022, la hausse d'établissements avec salariés est de 1,45 % contre + 6,38 % entre 2020 et 2021. Cette légère augmentation est essentiellement portée par le Transport Routier de Marchandises + 1,87 % (+1,6 % pour les transports routiers de fret interurbains et 2,2 % pour les transports routiers de fret de proximité) soit près de 120 employeurs supplémentaires. Le code APE 5320Z voit son nombre d'établissements avec salariés perdre 3 %. Le déménagement conserve le même nombre d'établissements. On note une nouvelle baisse du nombre d'établissements dans le Transport Routier de Voyageurs, 544 établissements contre 567 en 2021 (- 4 %) après une stabilité constatée l'année précédente. Le nombre d'établissements dans le Transport Sanitaire continue à progresser (2,2 %) pour atteindre un nombre de 827 établissements [page 9].

Le nombre d'établissements de la branche n'employant aucun salarié a progressé de 46 % en 2020 (données fournies par l'INSEE au 1^{er} janvier 2021) par rapport à 2019, après une hausse de 26 %. 89 % d'entre eux ont pour activité le Transport Routier de Marchandises. Parmi les plus de 45 000 établissements de ce secteur d'activité, 76 % (34 920) sont immatriculés sous le code ape 5320Z (autres Activités de poste et de courrier), l'INSEE inclut dans cette catégorie, les services de livraison à domicile, les Activités des coursiers urbains et taxi-marchandises, la livraison de pizza chaudes sans fabrication, le transport de repas (sans fabrication) pour compte de tiers, le portage de journaux si desserte en porte à porte du client final. Ils ont connu une hausse de 72 %. 45 % sont localisés en Île-de-France (nombre multiplié par 4 depuis 2017), mais on constate également ce phénomène au niveau national [page 9].

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2022

	2022	Évolution 2022/2021
TRM	19 108	-45,2 %
TRV	236	+120,6 %
DEM	100	+28,2 %
LOC	28	-21,3 %
AUX	131	-11,7 %
PRL	29	+20,8 %
TRS	47	+74,1 %
ILE DE FRANCE	19 679	-44,2 %
FRANCE	56 006	-43,3%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

L'Île-de-France en 2022 voit son nombre d'établissements créés en forte baisse (moins 44 %) par rapport à 2021, pour retrouver un nombre approximativement proche de celui de 2018 (plus de 19 000). La hausse la plus importante (+ 50 %) a eu lieu entre 2019 et 2020 pour dépasser les 35 000. On constate le même phénomène au niveau national.

Depuis plusieurs années, les créations ont surtout concerné pour 97 % le Transport Routier de Marchandises. Même si ce sont près de 16 000 établissements avec le code APE 5320 Z « Autres activités de poste et de courrier » qui ont été créés majoritairement (85 % des créations totales pour la branche), ils sont 2 fois moins qu'en 2021.

Au moins deux raisons expliquent cette baisse des créations d'établissements.

D'abord, l'INSEE semble avoir décidé de mettre en « non-diffusion » les informations concernant les entités « auto-entrepreneurs » et entreprises individuelles, ce qui explique qu'un certain nombre de créations ne soient pas parvenues à notre connaissance. Ensuite, les créations d'établissements ont été ralenties par les difficultés de mise en place du « guichet unique » dématérialisé dont l'utilisation est obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour toutes les entreprises, quelle que soit leur forme juridique ou leur activité. Désormais, les formalités de création, de modification et de cessation d'activité doivent ainsi être réalisées en ligne sur le guichet des formalités des entreprises. Il remplace les centres de formalités des entreprises (CFE) qui sont supprimés.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2022

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
TRM	5 081	608	9 981	15 670
TRV	97	55	45	197
DEM	16	28	25	69
LOC	8	12	12	33
AUX	47	36	52	134
PRL	2	7	7	16
TRS	6	13	3	22
ILE DE FRANCE	5 257	759	10 125	16 141
FRANCE	11 082	2 343	28 619	42 043

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...

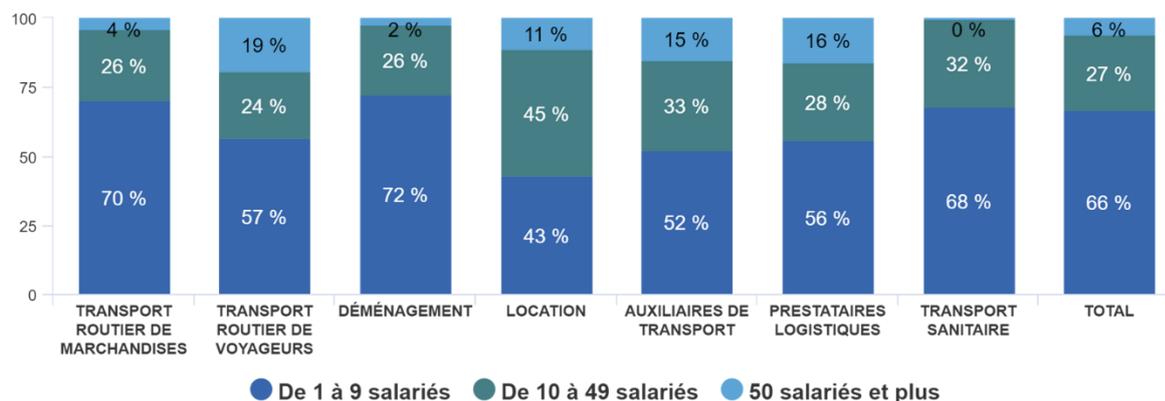
Plus de 16 000 entreprises défaillantes en Île-de-France cela représente une légère baisse de 5 % par rapport à 2021 alors qu'au niveau national, les défaillances ont augmenté de près de 13 % dans la Branche. En région, elles concernent essentiellement les entreprises sans salarié ou n'ayant pas communiqué le nombre de leurs salariés. La plupart de ces défaillances se sont produites au 4ème trimestre et concernent pour 87 % d'entre elles les entreprises enregistrées sous le code APE 5320Z qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité ayant pris son essor pendant la crise liée au Covid et au développement du e-commerce, mais qui marque un repli en 2022. Ce sont pour 97 % des cessations d'activité et pour 2 % des liquidations judiciaires. La tendance est identique en France.

7 044 salariés ont été concernés par ces défaillances en 2022 c'est 13 % de plus qu'en 2021, ils étaient employés pour 60 % d'entre eux dans le Transport Routier de Marchandises.

35 % des créations et 38 % défaillances se sont produites en Île-de-France.

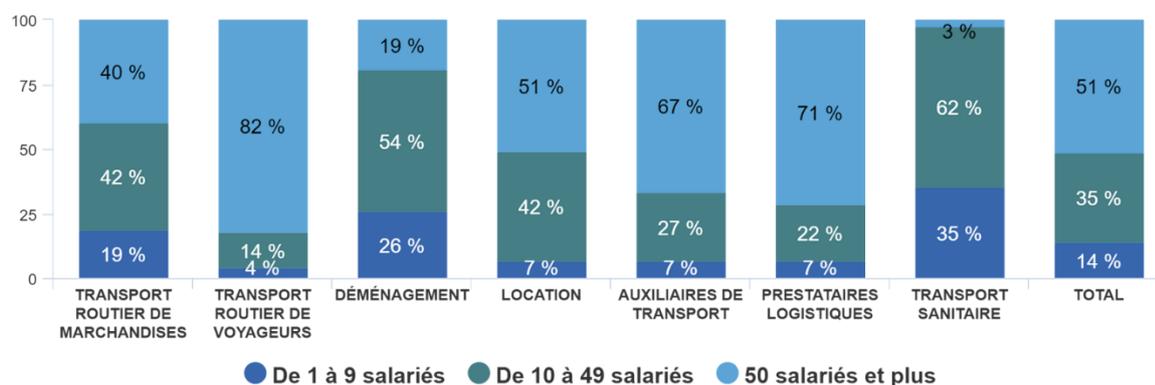
Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2021



Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel (données non disponibles pour l'année 2022).

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



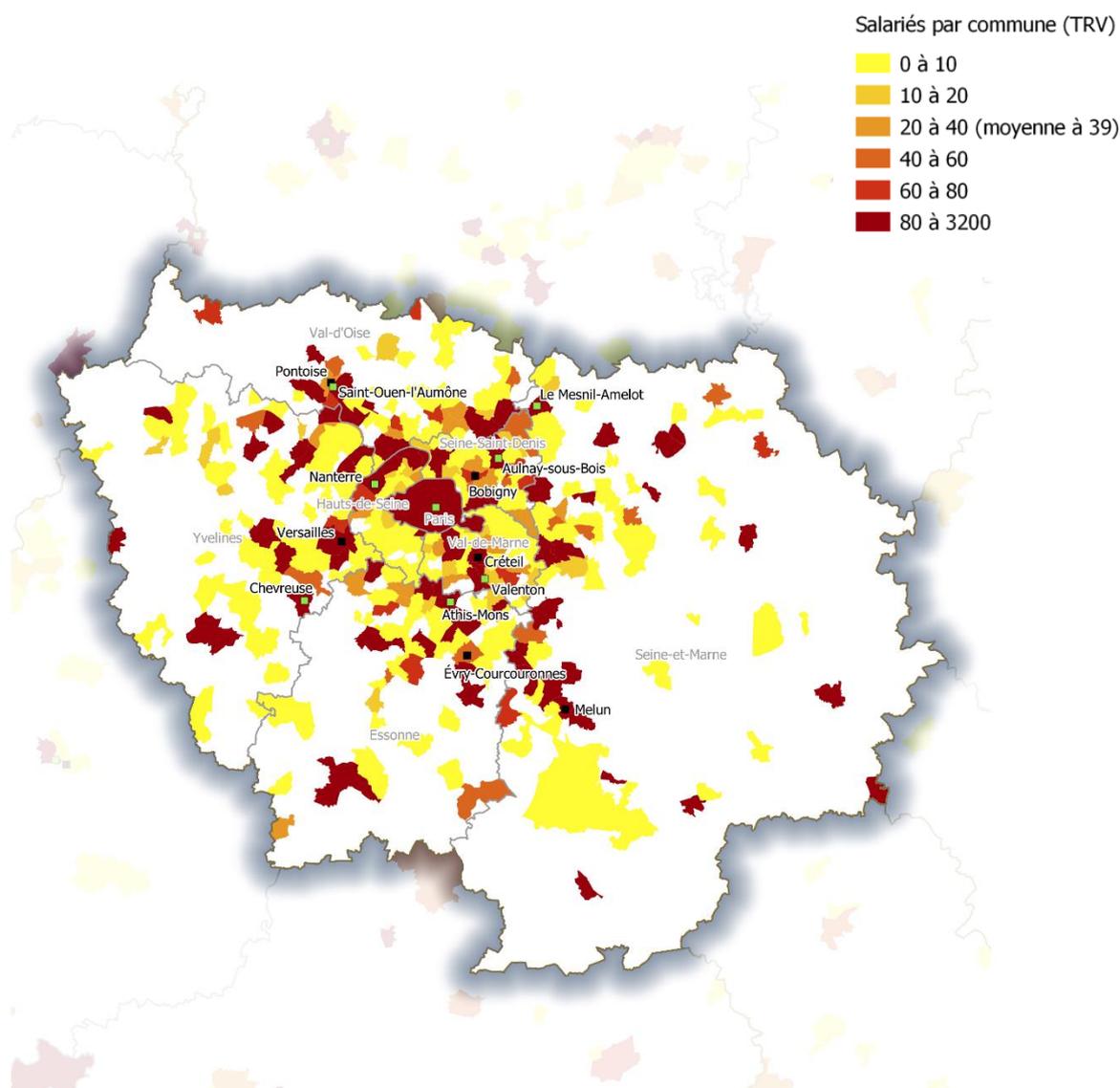
Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel (données non disponibles pour l'année 2022).

La Répartition des établissements par Activités et classe de taille pour la branche n'a pas varié par rapport à 2020. Le nombre moyen de salariés par établissement est de 16,2. Les établissements employant moins de 10 salariés constituent la majorité des établissements de la branche (66 %), ce pourcentage est encore plus marqué dans le déménagement (72 %) et le Transport Routier de Marchandises (70 %).

Alors que les établissements de 50 salariés et plus (dont le nombre progresse de 11 %) ne représentent que 6 % des employeurs de la branche en Île-de-France ils concentrent 51 % des salariés. Les établissements de 1 à 9 salariés connaissent une progression de 8 % en nombre et en effectif. La grande majorité de salariés du Transport Routier de Voyageurs (82 %) se trouvent dans les établissements de plus de 50 salariés, ce chiffre est stable, les établissements de 10 à 49 salariés perdent 8 % d'effectifs, ceux de 1 à 9 en gagnent 6. Dans le Transport Sanitaire il n'y a que 3 % de salariés travaillant dans des établissements de plus de 50 salariés.

Transport de voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2022, en région



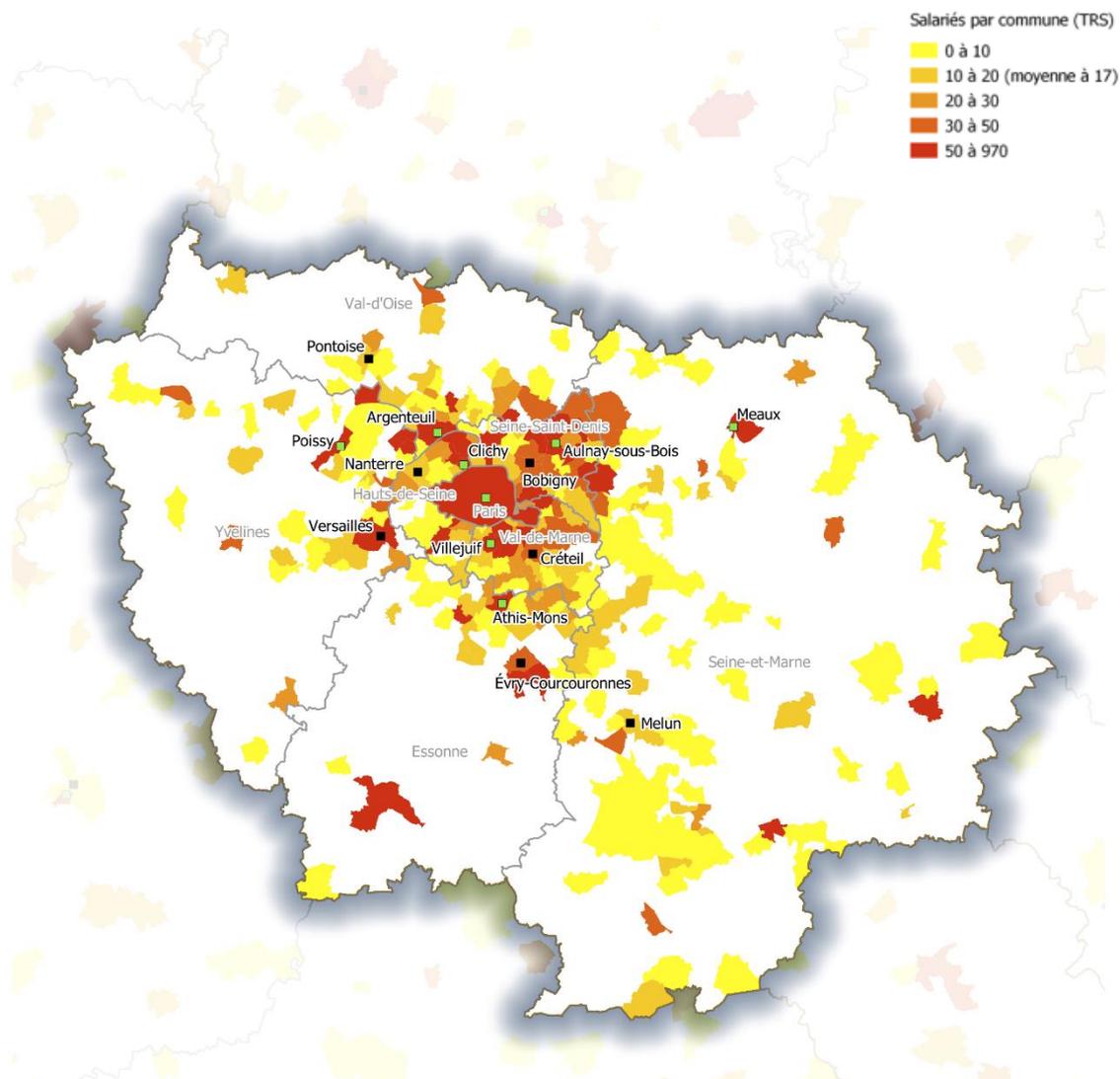
Chaque jour en Île-de-France 9,4 millions de déplacements sont réalisés par les franciliens grâce à l'un des plus importants réseaux de transports en commun du monde qui sont assurés par des entreprises de transports telles que la RATP, la SNCF, Transdev, Keolis, RATP dev, Savac-Lacroix et bien d'autres (source Île-de-France mobilités). Pour rappel, la RATP a pour code ape le 4931Z (transports urbains et suburbains de voyageurs) et la SNCF le 4910Z (transport ferroviaire interurbains de voyageurs).

Les données de ce rapport portent sur les entreprises entrant dans le champ de la CCNTR, pour les voyageurs le 4939A et le 4939B.

Le nombre d'établissements a diminué de 28 % depuis 2017 (concentration des établissements), diminution moindre des salaires (- 1,2 %). Paris a le plus grand nombre d'établissements (21 %) mais c'est la Seine-et-Marne qui emploie le plus de salariés du Transport Routier de Voyageurs, 5 462, soit un quart d'entre eux, viennent ensuite les Hauts-de-Seine qui approchent les 4 800 salariés.

Transport sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2022, en région



Les emplois salariés du Transport Sanitaire se répartissent de façon assez homogène sur tout le territoire francilien. En 5 ans, le nombre d'établissements a progressé de 8 % et celui des salariés de 18 % pour atteindre les 8 400.

C'est le département de Seine-Saint-Denis qui compte le plus d'établissements (19 %) et de salariés (16 %), le Val-de-Marne concentre 16 % des établissements et 14 % des effectifs. Les Yvelines, l'Essonne et le Val d'Oise n'accueillent chacun que 8 % des établissements.

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	77 350	48%	53%
Transport routier de voyageurs	22 911	14%	13%
Déménagement	3 909	2%	1%
Location	4 987	3%	3%
Auxiliaires de transport	30 546	19%	15%
Prestataires logistiques	12 795	8%	7%
Transport sanitaire	8 401	5%	8%
Ensemble de la branche	160 899	100%	100%

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : les auxiliaires de transport emploient 30 546 salariés en région au 31 décembre 2022. Cette activité représente 19 % des effectifs de la branche en région, contre 15 % en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	100 097	62%	67%
Exploitation Transport	11 061	7%	8%
Logistique – Manutention - Magasinage	27 106	17%	14%
Direction	7 623	5%	2%
Gestion	7 997	5%	5%
Ventes-Achats	1 999	1%	1%
Maintenance	3 484	2%	2%
Interprofessionnel	1 531	1%	1%
Ensemble de la branche	160 899	100%	100%

Source : enquête tableau de bord -AFT, données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	Taux de féminisation en région	% en France
Conduite	100 097	8 %	11 %
Exploitation Transport	11 061	34 %	40 %
Logistique – Manutention - Magasinage	27 106	17 %	20 %
Direction	7 623	14 %	24 %
Gestion	7 997	74 %	76 %
Ventes-Achats	1 999	67 %	62 %
Maintenance	3 484	7 %	6 %
Interprofessionnel	1 531	62 %	73 %
Ensemble de la branche	160 899	16 %	19 %

Source : enquête tableau de bord -AFT, données ajustées au champ conventionnel

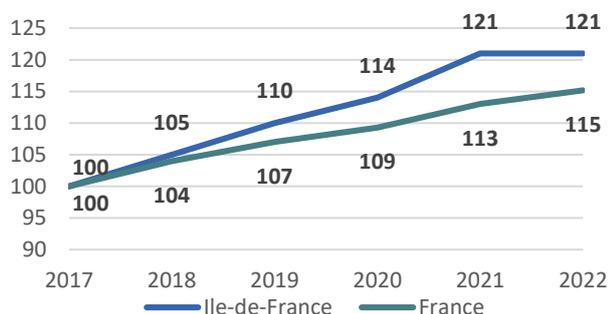
160 899 salariés au 31 décembre 2022 en Île-de-France, un cinquième des effectifs nationaux de la branche qui emploie plus de 801 000 salariés en France

Le Transport Routier de Marchandises pèse moins lourd en Île-de-France qu'au niveau national (moins 5 points). 27 % des salariés du code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » sont présents dans notre région en 2022 or ils étaient 37 % en 2021, cette activité a vu son nombre de salariés chuté de près de 20 %.

Les salariés du Transport de Fonds sont toujours majoritairement en Île-de-France, 46 % d'entre eux. Les salariés du Déménagement exercent pour plus d'un tiers en région francilienne et ceux du Transport Routier de Voyageurs pour près d'un quart.

Les effectifs salariés de la Branche en Île-de-France sont restés stables en 2022 après une très forte hausse entre 2020 et 2021 (+5,8 %). **Cette situation est inédite.** Depuis une dizaine d'années la Branche a toujours créé des emplois. Les régions les plus dynamiques ont été le Grand Est (+4,2 %), la Normandie (+2,4 %). Les anciens territoires Auvergne et Midi-Pyrénées connaissent un repli de l'emploi salarié.

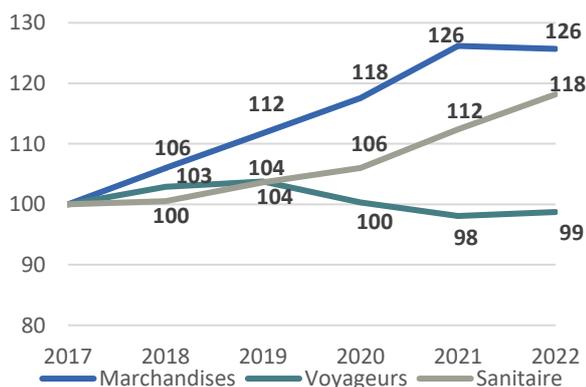
1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2017)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs salariés en Île-de-France ont progressé de manière plus dynamique que ceux du national de 2018 à 2021 avec une impressionnante progression (+ 7 points) entre 2020 et 2021. Ce n'est plus le cas entre 2021 et 2022 où la France connaît une hausse de 1,3 % de ses effectifs alors que notre région marque un ralentissement. Les entreprises du champ de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport ont créé plus de 10 000 emplois au niveau national en 2022 [graphique 1].

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2017)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les activités Marchandises au sens large connaissent une baisse du nombre de leurs salariés de 0,4 % essentiellement dû au Transport Routier de Marchandises (-1,7 %), en France cette activité ne gagne que +0,1 %.

On constate des disparités selon les codes APE. Le Transport Sanitaire connaît une hausse conséquente de ses salariés (+5,13 % + 410 personnes), et de façon habituelle dorénavant une forte progression chez les Prestataires Logistiques (+ 6,33 % + 763 personnes) au niveau régional mais également au national (près de 7 % d'augmentation) [graphique 2].

Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2022



Transport routier de marchandises	96%
Transport routier de voyageurs	95%
Déménagement	93%
Location	96%
Auxiliaires de transport	94%
Prestataires logistiques	92%
Transport sanitaire	98%
Branche	96%

96 % des salariés de la branche en Île-de-France sont en Contrat à Durée Indéterminée qui reste la norme.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2022

Transport routier de marchandises	97%
Transport routier de voyageurs	72%
Déménagement	99%
Location	98%
Auxiliaires de transport	98%
Prestataires logistiques	95%
Transport sanitaire	99%
Branche	94%

94 % des salariés de la branche en Île-de-France sont à temps complet mais seulement 72 % des salariés dans le transport de voyageurs (64 % au niveau national).

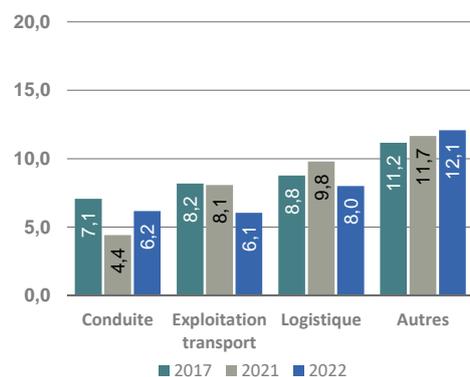
Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2022 (en années)



L'ancienneté moyenne est de 7,8 ans au sein du même établissement en baisse par rapport à 2021.

Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2022, en Île-de-France, les salariés de la Branche, tous secteurs d'activités confondus, sont près de 54 % à avoir plus de 4 ans d'ancienneté dans le même établissement, plus de 45 000 y sont depuis plus de 10 ans. C'est dans le secteur du Déménagement avec près de 50 % et dans le Transport Routier de Marchandises avec 33 % que les salariés ont le plus d'ancienneté (10 ans et plus).

En moyenne, en 2022, un salarié de la branche a passé 7,8 ans dans le même établissement, ce chiffre est comparable à celui de 2012 avec des variations intermédiaires à la hausse.

L'ancienneté moyenne des femmes dans l'établissement est supérieure à celle des hommes (8,1 contre 7,6) et l'on constate que celle-ci est la plus élevée dans les familles professionnelles où les femmes sont les plus représentées (interprofessionnel et gestion).

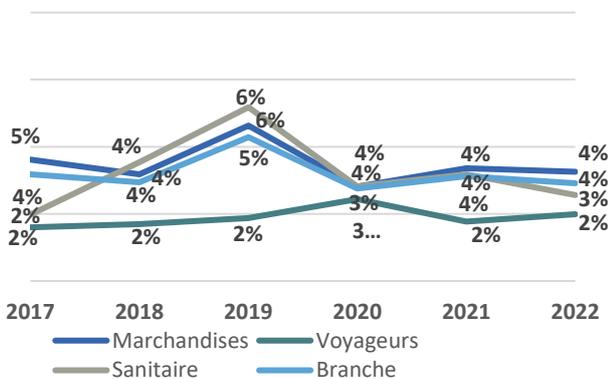
Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)

	MAR*	TRV	TRS	TOTAL
2012	8,5	5,7	5	7,9
2017	8,4	6,3	7,1	8
2021	10	5,6	6,4	9,1
2022	7,5	6,1	6,7	7,8

* hors déménagement

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

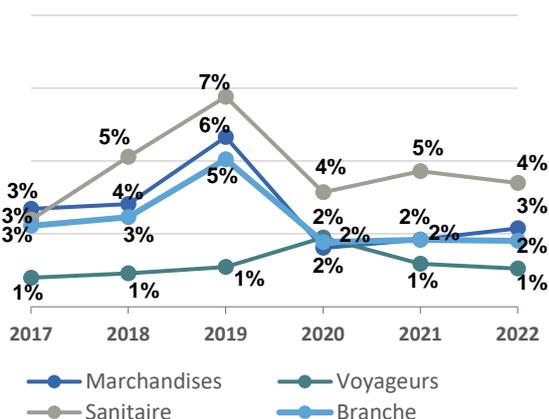
1. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

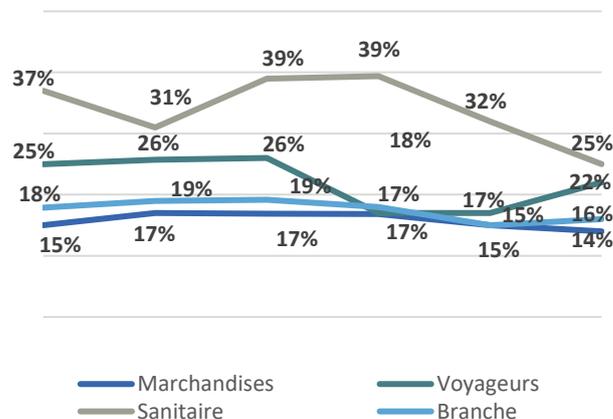
Dans la branche, en 2022, dans notre région, plus de 5 800 salariés ont moins de 25 ans, soit 3,7 % des effectifs. Cette part est légèrement en baisse par rapport à 2021, les moins de 20 ans étant les moins représentés [graphique 1]. Le Transport Sanitaire connaît une baisse en volume et en part de jeunes de moins de 25 ans sur une année, pour le Transport Routier de Voyageurs, en volume, on note une hausse de 13 %. Le secteur de la Marchandise au sens large perd près de 200 jeunes en volume, mais c'est dans cette activité qu'ils sont le plus employés (88 %) puis à 9 % dans le TRV et 3 % dans le TRS. **39 % d'entre eux sont conducteurs** [graphique 2], 2 % des effectifs de la branche en 2022 (chiffre stable depuis 3 ans) et exercent pour 88 % d'entre eux dans l'activité Marchandise au sens large. Ils sont 17 % dans les métiers de l'exploitation et 26 % à exercer dans la Logistique/manutention/magasiner.

2. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

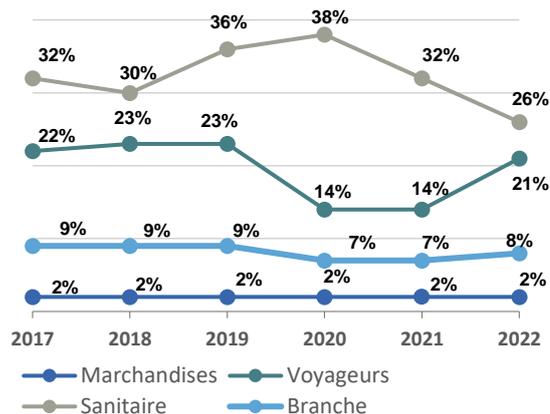
3. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 25 860 femmes salariées soit 16 % des effectifs de la Branche en 2022 en Île-de-France [graphique 3], en volume, c'est 5 % de plus qu'en 2021. Cette part est relativement stable, sur 5 ans, elle n'a jamais dépassé 20 % de l'effectif global. Le Transport Sanitaire reste le secteur d'activité où les salariées sont le plus représentées (25 %) malgré une baisse depuis 2 ans, et elles ne sont que 8 % à exercer dans cette activité. La part des femmes dans le Transport Routier de Voyageurs connaît une belle remontée (+ 5 points). Même si la part des femmes dans l'activité Marchandise au sens large (TRM, DEM, LOC, AUX et PRL) n'est que de 14 %, ce secteur regroupe 68 % des femmes salariées de la Branche (plus de 17 700) [graphique 3]. **8 % des postes de conduite sont occupés par des femmes**, chiffre en légère hausse (plus de 7 800). Elles exercent leurs métiers de conductrices à 80 % dans le Transport de personnes contre 20 % dans le transport de marchandises [graphique 4].

4. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

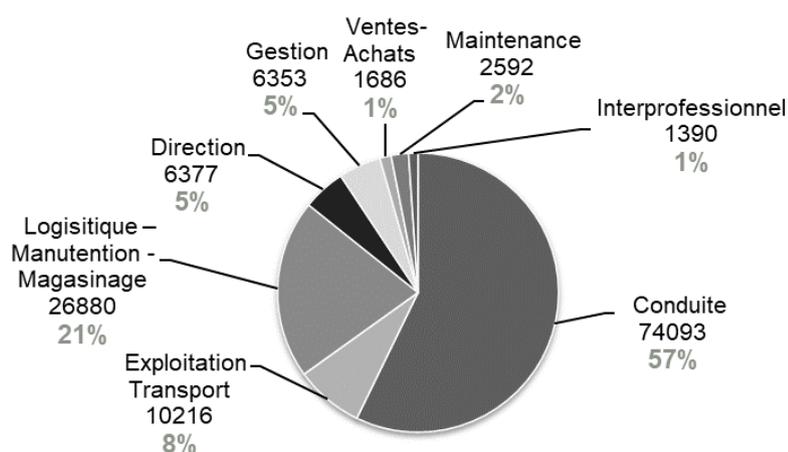


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La typologie des métiers

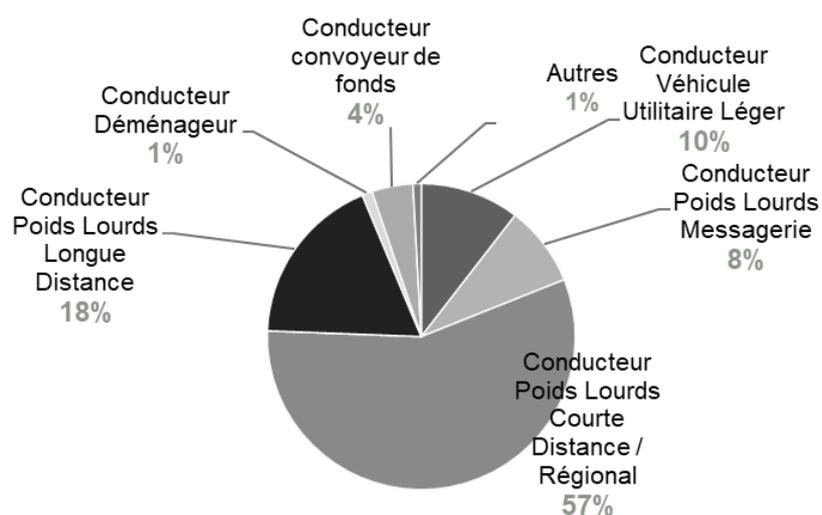
Activités marchandises

Effectifs salariés des Activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Lecture : la famille professionnelle conduite représente 57 % des effectifs employés dans les Activités marchandises. Elle emploie plus de 74 000 personnes au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités marchandises par spécialité au 31 décembre 2022

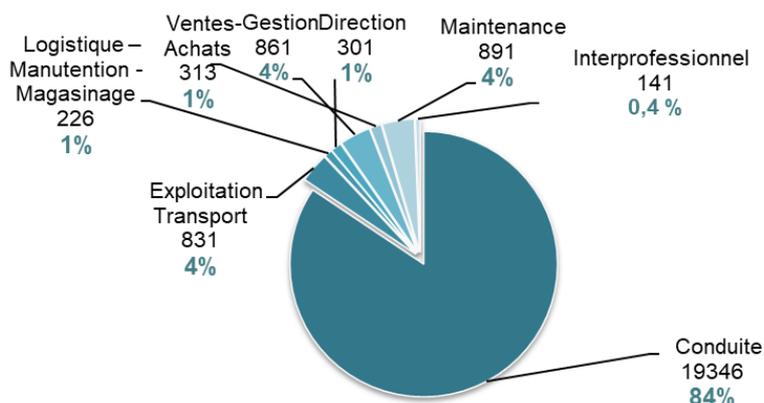


Source : enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 57 % des conducteurs employés dans les Activités marchandises sont des conducteurs de poids lourds sur courte distance ou régional.

Transport de voyageurs

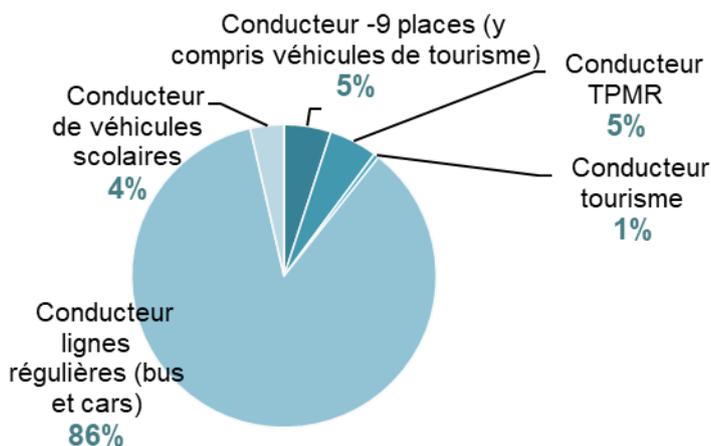
Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : la famille professionnelle exploitation transport représente 4% des effectifs employés dans le transport de voyageurs. Elle emploie 831 personnes au 31 décembre 2022.

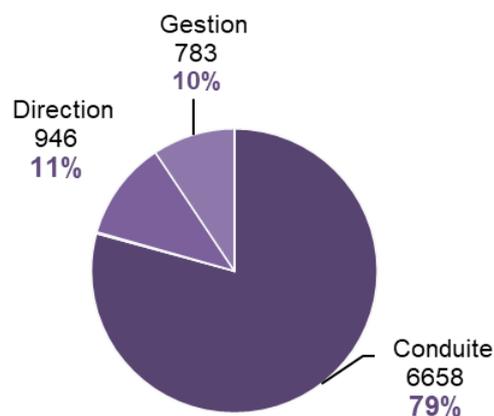
Répartition des effectifs de conducteurs en transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2022



Source : enquête tableau de bord -AFT, données ajustées au champ conventionnel lecture : 5 % des conducteurs employés dans le transport de voyageurs sont des conducteurs de véhicules de moins de 9 places.

Transport sanitaire

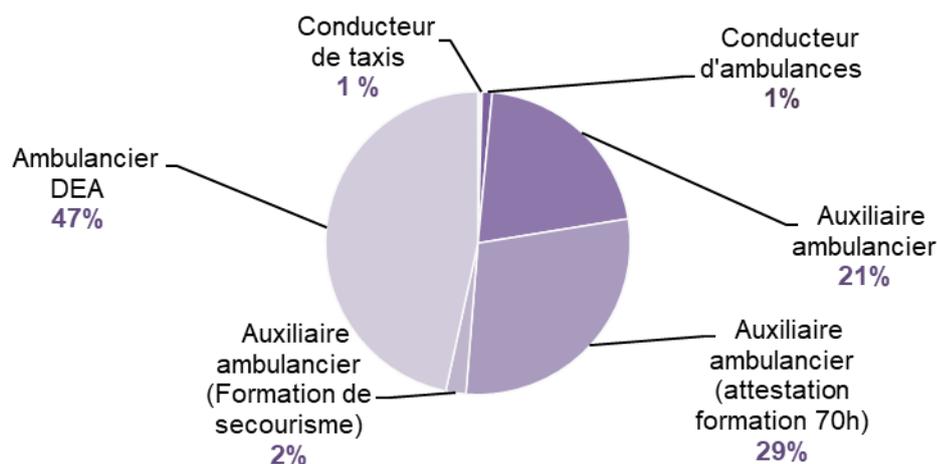
Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : la famille professionnelle direction représente 11 % des effectifs employés dans le transport sanitaire. Elle emploie 946 personnes au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2022



Source : enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 31 % des conducteurs employés dans le transport sanitaire sont des auxiliaires ambulanciers.

Rémunération

Rémunération moyenne annuelle selon les secteurs d'Activités en 2021 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
Rémunération moyenne Brute	30 270	36 721	32 415	35 867	45 410	33 715	30 724	34 616
Hommes	29 630	36 662	31 320	35 079	45 653	34 022	30 856	33 812
Femmes	35 972	37 028	38 207	42 592	44 832	33 029	30 215	38 481
Rémunération moyenne Nette	23 649	27 596	25 107	27 990	34 537	25 950	24 584	26 721
Hommes	23 207	27 525	24 321	27 422	34 813	26 205	24 735	26 172
Femmes	27 590	27 967	29 266	32 838	33 882	25 382	24 003	29 360

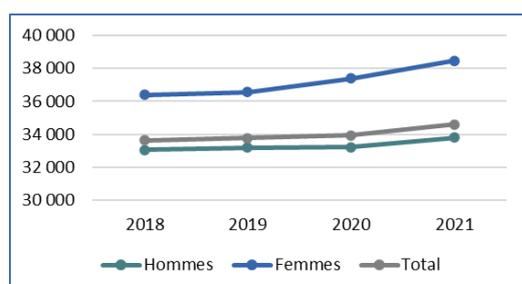
Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la sécurité sociale.

En moyenne, un salarié en équivalent temps plein de la branche des transports routiers et Activités auxiliaires de transport en Île-de-France a perçu en 2021 une rémunération brute de plus de 34 600 € par an, et une rémunération nette de plus de 27 700 € par an. Ces chiffres, donnés en équivalent temps plein, incluent les rémunérations des salariés à temps partiel, des salariés en CDD ou alternance, et des salariés recrutés en cours d'année.

Les moyennes de rémunération les plus élevées s'observent chez les auxiliaires de transport (la rémunération brute y est environ de 31 % supérieure à la moyenne de la branche), du fait que les professions intermédiaires et d'encadrement y sont davantage représentées a contrario le Transport Sanitaire connaît les rémunérations les moins élevées (- 6 %). En équivalent temps plein, la rémunération moyenne brute des femmes est supérieure de 13 % à celle des hommes.

Evolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe (en €)



En 2021, la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche a augmenté de près de 2 %, les femmes voient même leur rémunération progresser de près de 3 %. La rémunération brute moyenne annuelle dans notre région est plus élevée de presque 10 % par rapport à celle du national.

Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

Rémunération annuelle brute moyenne par contrat de travail en 2021 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
CDI	30 426	37 322	33 694	36 078	45 861	33 954	30 686	34 988
Hommes	29 747	37 183	32 598	35 261	46 039	34 258	30 783	34 128
Femmes	36 554	38 070	38 660	43 219	45 439	33 272	30 317	39 110
CDD	24 620	27 529	23 172	28 531	28 150	24 879	26 336	25 583
Hommes	24 452	27 632	23 024	28 223	27 707	24 555	26 479	25 342
Femmes	25 979	27 134	26 552	30 433	29 189	25 475	25 705	26 840

Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

Rémunération brute annuelle moyenne par professions et catégories sociales (pcs) en 2021 (en €)

		Hommes	Femmes	Ensemble de la Branche
Conduite				
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	29 958	27 594	29 926
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	23 172	23 080	23 170
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	34 369	31 901	34 100
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	29 683	28 327	29 486
Logistique-manutention-magasinage				
653a	Magasiniers qualifiés	30 898	26 774	30 178
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	29 207	26 129	29 048
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 194	37 296	39 677
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	39 556	38 787	39 467
676a	Manutentionnaires non qualifiés	26 070	26 510	26 107
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	27 785	25 898	27 188
676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	24 558	23 479	24 553
Exploitation				
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	73 213	61 122	70 239
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	41 626	40 958	41 312
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	41 542	39 759	41 137
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	34 766	32 685	33 804
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 038	27 993	30 530
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28 905	26 209	28 556

Source : DSN données ajustées au champ conventionnel

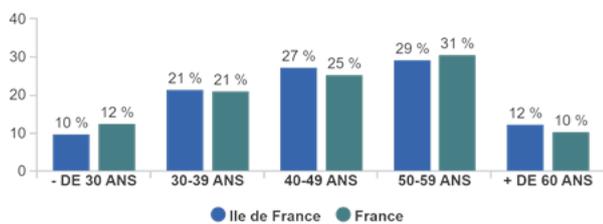
La rémunération brute annuelle moyenne des conducteurs routiers et grands routiers est de 29 926 €. Ce chiffre est à nuancer avec le temps de travail des conducteurs routiers. En effet, en 2021, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs de poids lourds salariés du secteur du transport routier de marchandises est de 45 heures et 44 minutes, en hausse de 18 minutes par rapport à 2020 et près de 6 conducteurs grands routiers sur 10 effectuent un service hebdomadaire de 48 heures ou plus (source datalab 22/11/22).

La démographie

En 2022, 31 % des salariés de la branche en Île-de-France ont moins de 40 ans, et en moyenne, ils sont âgés de 45 ans.

(Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel)

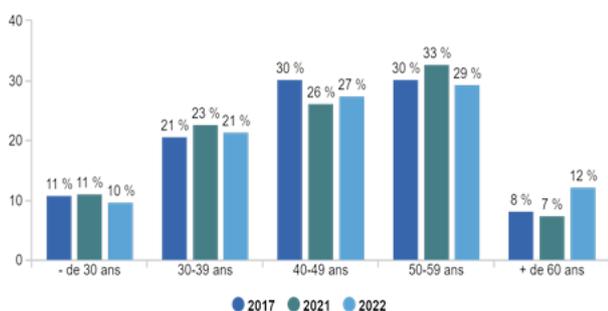
1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/ 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La structure par tranches d'âges des salariés en région est très proche de celle de la France, en effet, les 40 ans et plus sont majoritaires dans les deux cas, à hauteur de 68 % pour l'Île-de-France et de 66 % au national. La classe d'âge des 50-59 ans en région pèse pour 29 % soit plus de 47 000 salariés (moins 5 points par rapport à 2021 et logiquement la classe des 60 ans et plus voit son nombre de salariés augmenter de 5 points) [graphiques 1 & 2].

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2017	2021	2022
Marchandises	44,02	45,12	44,5
Voyageurs	48,98	44,46	49,33
Sanitaire	43,75	39,26	41,23
Branche	44,87	44,74	45,02

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Après une baisse de l'âge moyen des salariés entre 2020 et 2021 on note une hausse en 2022 (+0,28 point, environ 4 mois) pour atteindre 45 ans.

Seul le secteur de la Marchandise au sens large n'est pas concerné par cette hausse (-0,62 point, moins 7 mois). Le Transport Routier de Voyageurs se rapproche de 2017 pour dépasser les 49 ans. C'est toujours dans le Transport Sanitaire que l'âge moyen est le plus bas (un peu plus de 41 ans) [graphique 3].

L'âge moyen des conducteurs toutes activités confondues est légèrement plus élevé, 46,15 ans en 2022. En 1 an, il n'a pas évolué dans le Transport Routier de Marchandises. L'âge moyen des logisticiens tend à fluctuer vers la baisse en 2022 [graphique 4].

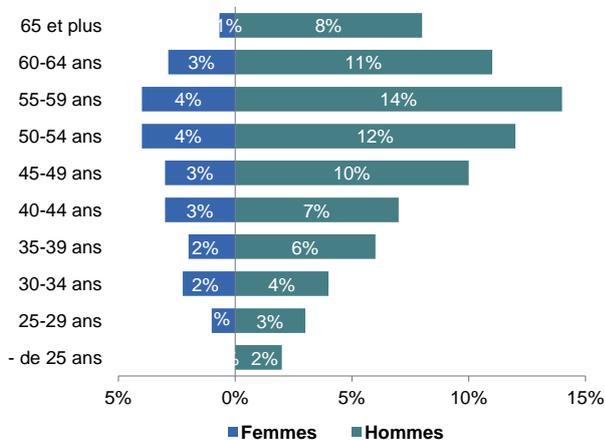
4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2017	2021	2022
Conduite en marchandises	44,81	45,54	45,52
Conduite en voyageurs	49,53	44,9	50,46
Conduite en sanitaire	42,52	38,44	40,63
Exploitation transport	42,24	41,25	41,88
Logistique	42,18	44,47	41,77
Autre	45,96	46,63	45,45

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges des activités Marchandises au sens large met en avant à la fois le déséquilibre en termes de féminisation quelles que soient les tranches d'âge (14 %) et une classe d'âge inférieure à moins de 30 ans sous représentée (11 %). Ces chiffres ont peu varié par rapport à 2021. 67 % des salariés ont 40 ans et plus et parmi ceux-ci, 9 % des hommes exercent leur activité après 59 ans contre 1 % de femmes [graphique 5].

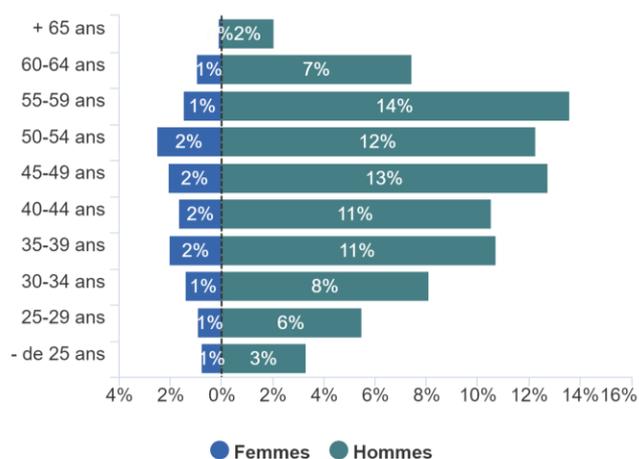
6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges dans le Transport Sanitaire montre une dispersion des salariés dans les différentes classes d'âges et une mixité des effectifs. Le taux de féminisation est celui qui est le plus élevé des 3 secteurs (25 %). **Les moins de 45 ans sont majoritaires, près de 58 % des salariés.** On note la quasi-absence de salariés après 64 ans [graphique 7].

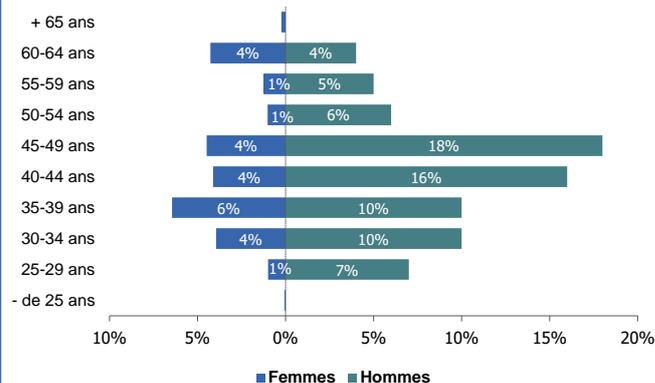
5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

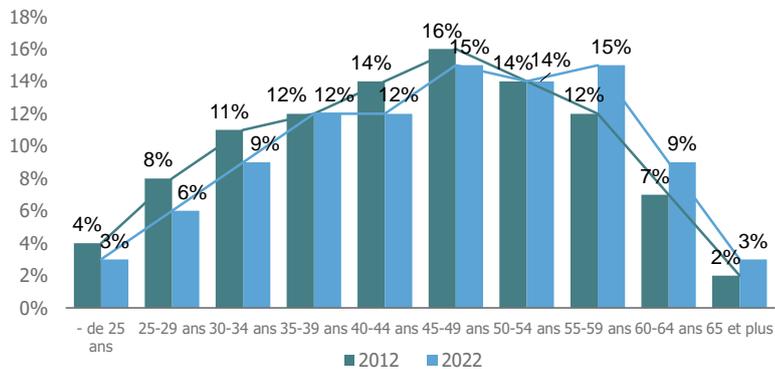
La pyramide des âges dans le Transport de Voyageurs est une pyramide inversée avec une base en pointe et un sommet très large. La majorité des salariés (57 %) a au moins 50 ans. Plus de la moitié des femmes salariées (22 % des effectifs en TRV) sont dans ces tranches d'âges, cependant elles ne sont quasiment plus en activité au-delà de 65 ans ce qui n'est pas le cas pour 8 % des hommes [graphique 6].

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

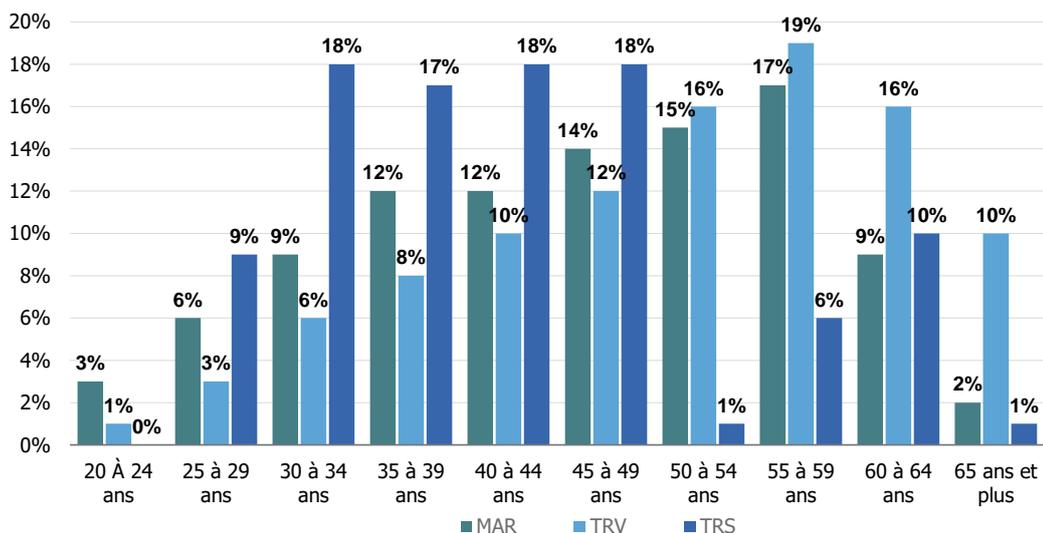
8. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La superposition à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la branche montre un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures. Alors que 35 % des salariés de la branche avaient moins de 40 ans en 2012, ils ne sont plus en 2022 que 30 %. Les 50 ans et plus étaient 35 % en 2011, ils sont désormais 41% en 2022 [graphique 8].

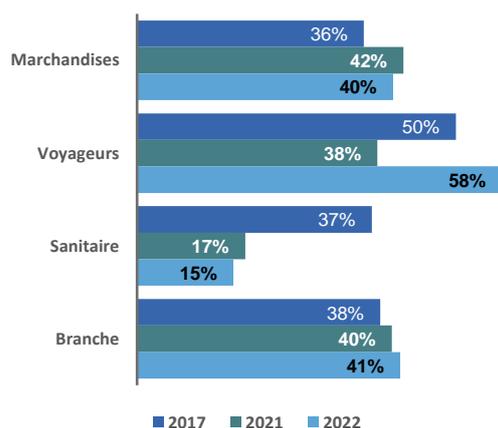
9. Structure par âge dans la conduite en 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

8 % des effectifs de la famille professionnelle conduite ont moins de 35 ans (près de 8 000 salariés). Ils transportent des marchandises pour 70 % d'entre eux, sont 13 % à être ambulanciers ou auxiliaires ambulanciers et 17 % à conduire des cars ou bus. L'âge d'entrée dans le métier de conducteur routier est encadré par des textes réglementaires qui explique ce déficit de jeunes salariés [graphique 9].

10. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité

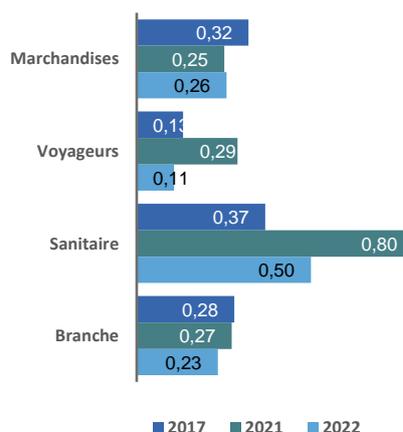


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (X 100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir compte tenu de la dernière réforme des retraites. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite. **La proportion des salariés de la branche en Île-de-France de plus de 50 ans a gagné 1 point pour atteindre 41 %.** C'est dans le Transport Routier de Voyageurs qu'il est le plus élevé avec un bond de 20 points, il atteint dorénavant 58 %, chiffre proche au national. Le Transport Sanitaire continue de voir son taux baisser (-2 points) [graphique 10].

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs de la branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50. **Pour l'ensemble de la branche, avec un taux de 0,23, les plus de 50 ans sont 3,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.** On constate des disparités selon les secteurs d'activités, dans le Transport Sanitaire les plus de 50 ans sont 2 fois plus nombreux que les moins de 30, 10 fois plus nombreux dans le Transport de Voyageurs [graphique 11].

11. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité

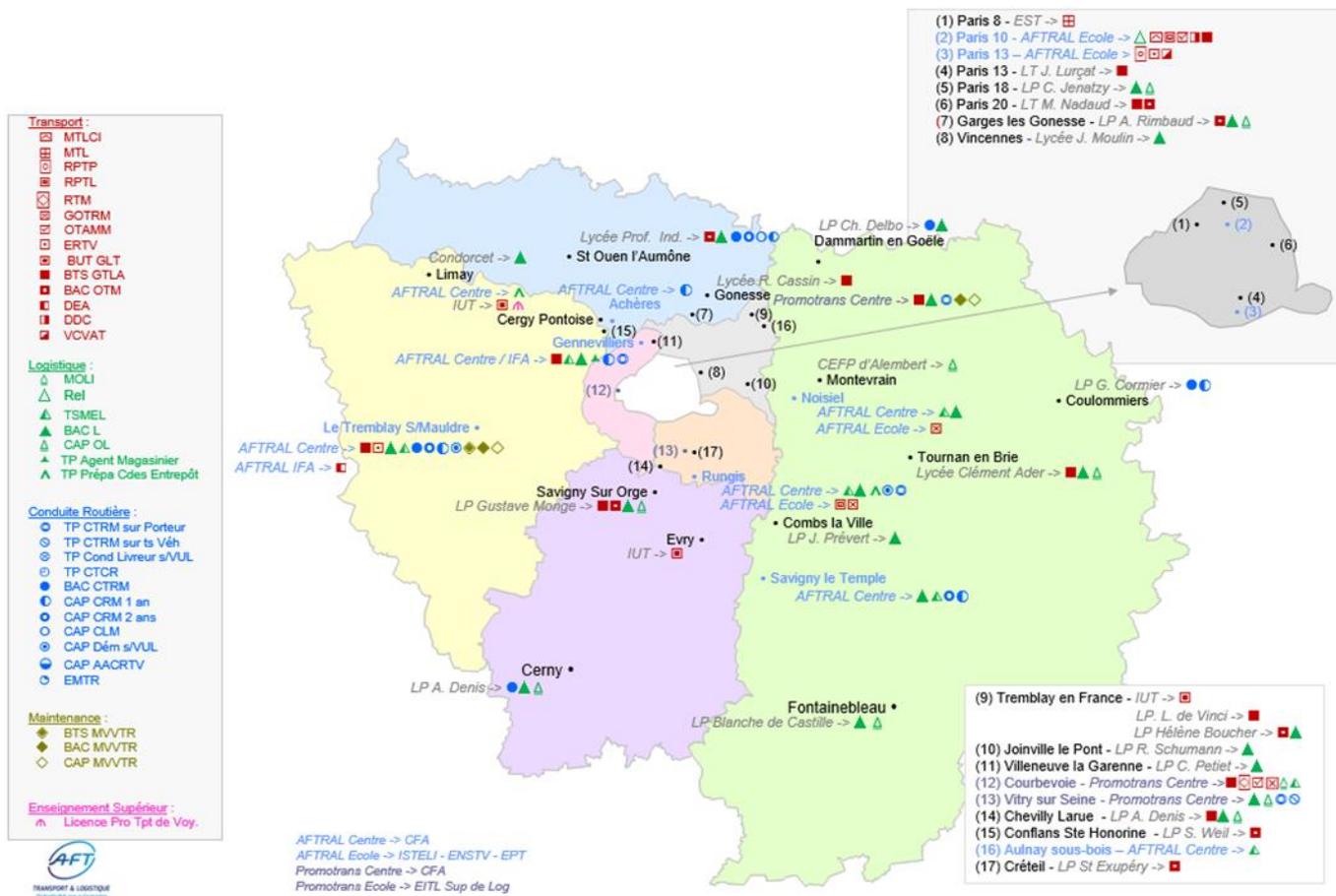


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la branche

La Répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations année scolaire 2022-2023



* note : formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Carte non exhaustive, pour plus de précisions et d'informations (autres centres de formations, formations supérieures etc..) : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

1. Diplômes d'état délivrés en 2022

	2022	Taux de réussite	Evolution 2021/2022	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	NC	NC	NC	NC
CAP Conducteur Livreur Marchandises	NC	NC	NC	NC
CAP Déménageur sur VUL	NC	NC	NC	NC
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	63	69 %	-19 %	6 %
Diplôme d'État d'Ambulancier	627	100 %	3 %	24 %
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport	72	60 %	-15,3 %	22 %
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	NC	NC	NC	NC
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur/opératrice logistique	NC	NC	NC	NC
BAC Pro Logistique	279	72 %	-11%	11 %
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	NC	NC	NC	NC
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	106	83 %	3,9 %	3 %
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	NC	NC	NC	NC

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Santé et de la Prévention – NC non communiqué

Les données relatives aux admissions en 2022 aux formations de niveau 3 préparant aux métiers de la « Conduite », de la « Manutention-magasinage » et de la « Maintenance » ne seront disponibles auprès du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qu'à partir d'avril 2024. Il s'agit, pour l'Île-de-France des diplômes suivants : « CAP Conducteur Routier de Marchandises », « CAP Conducteur Livreur Marchandises », « CAP Déménageur sur VUL », « CAP Opérateur/ Opératrice Logistique » et « CAP Maintenance de Véhicules option véhicules de transport routier » et « BTS Gestion en Transport et Logistique Associée » et « BTS Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier ».

Si l'on ne s'attache qu'aux données fournies, on constate une baisse du taux de réussite sur les 3 BAC Professionnels de la branche, Conduite, Transport et Logistique, seul le BAC Pro Maintenance des véhicules de transport routier voit son taux de réussite progresser.

2. Titres professionnels délivrés en 2022

	2022	Taux de réussite	Evolution 2021/2022	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	87	90 %	-41 %	32 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 947	79 %	58 %	4 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	453	84 %	78 %	4 %
Conducteur de transport en commun sur route	1 694	72 %	66 %	16 %
Exploitation-gestion				
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	135	71 %	12 %	24 %
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	328	87 %	152 %	8 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	25	76 %	67 %	32 %
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	43	73 %	23 %	16 %
Logistique- Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	151	72 %	24 %	17 %
Agent magasinier	783	89 %	14 %	13 %
Cariste d'entrepôt	122	86 %	-28 %	4 %
Préparateur de commandes en entrepôt	1 207	91 %	20 %	18 %
Total des stagiaires admis	6 975	81 %	41 %	12 %

Source : DGEFP

6 975 titres professionnels délivrés en transport et logistique en 2022 une hausse de 41% après 19 % l'année précédente. 8 611 stagiaires se sont présentés à un examen de niveau 3 à 5 contre 6 319 l'année dernière soit une hausse de 36 %. **Le taux de réussite tous titres professionnels confondus est de 81 %**, + 2 points par rapport à 2021.

Près de 60 % des titres professionnels obtenus concernent les métiers de la conduite, les taux de réussite sont en hausse sur tous ces titres, on voit une baisse importante de candidats sur le TP conducteur livreur sur VUL mais le nombre de conducteurs du transport routier de marchandises sur tous véhicules est multiplié par 1,8. La Logistique-Manutention-Magasinage englobe 32 % des titres délivrés (- 8 points par rapport à 2021).

Le taux de féminisation a peu varié 12 % pour la totalité des stagiaires, ce sont toujours les TP de conduite de marchandises qui attirent le moins les femmes.

3. [les effectifs des contrats en alternance en 2022](#)

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2020	358	1 241	19	285	685	2 588	34 %
2021	630	1 551	46	195	1 103	3 525	37 %
2022	527	1 043	58	180	1 607	3 415	35 %

Source : OPCO Mobilités

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2020	283	169	3	11	143	609	32 %
2021	153	137	32	4	183	509	35 %
2022	258	88	38	12	162	558	28 %

Source : OPCO Mobilités

3 415 personnes ont suivi une formation en apprentissage dans les entreprises de la Branche en Ile-de-France en 2022. Ils sont 3 % de moins qu'en 2021 après une forte progression de 36 % entre 2020 et 2021. 85 % des apprentis sont en contrat dans une entreprise de transport de marchandises, parmi ceux-ci 34 % se préparent aux métiers des familles professionnelles « Exploitation-Gestion » et 10 % en « Conduite ». Parmi les apprentis présents au sein des entreprises du transport routier de voyageurs, ils sont 24 % à préparer un diplôme en « Conduite ». Dans les établissements du transport sanitaire 89 % des formations suivies le sont en « Conduite » par 24 % de femmes.

Dans les entreprises de la branche, le nombre de contrats de professionnalisation a progressé de près de 10 % en 2022, mais cela est dû essentiellement aux formations menant aux métiers de la conduite (+ 69 %).

Comme évoqué plus haut, nous ne disposons pas, au moment de la rédaction de ce rapport, des données concernant les diplômes Education Nationale sur les CAP Conduite. On note une hausse importante de Titre Professionnels délivrés dans le Transport de Marchandises en particulier sur le TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules (+ 78 %) mais également sur le TP porteur (+ 58 %) qui reste le titre le plus délivré pour accéder au métier de conducteur (plus de 4 fois en nombre par rapport au TP sur tous véhicules). Les FIMO et passerelles Marchandises sont en hausse de + 38 %.

Le nombre de titres professionnels délivrés dans le secteur du Transport Routier de Voyageurs sont aussi en hausse avec + 66 %.

Le nombre de Diplôme d'Etat d'Ambulancier délivrés est proche de celui de 2021.

4. [Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région](#)

	2022	Evolution 2021/2022
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	87	-41%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 947	58%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	453	78%
CAP Conducteur routier marchandises	NC	NC
CAP Conducteur Livreur Marchandises	NC	NC
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	63	-19%
CAP Déménageur sur VUL	NC	NC
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2 758	38%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	1 694	66%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	882	22%
Sanitaire		
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	627	3%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	NC	NC

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

5. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2022 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	258	88	38	12
<i>Evolution</i>	+ 69%	- 36%	+ 19%	+ 200%
<i>Taux de féminisation</i>	12%	41%	13%	8%
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 11 salariés	617	64	134	7
<i>Evolution</i>	- 19%	+ 28%	+ 17%	- 59%
<i>Taux de féminisation</i>	7%	36%	3%	0%
Entreprises + 11 salariés	4 683	454	2 473	236
<i>Evolution</i>	- 9%	- 9%	+ 14%	+ 19%
<i>Taux de féminisation</i>	8%	38%	7%	11%
Autres dispositifs de formation				
POEC	206		13	
<i>Evolution</i>	+ 16%		+ 86%	
<i>Taux de féminisation</i>	11%		8%	
Ensemble	5 764	606	2658	255
<i>Evolution</i>	- 7%	- 13%	+ 14%	+ 16%
<i>Taux de féminisation</i>	8%	38%	7%	10%

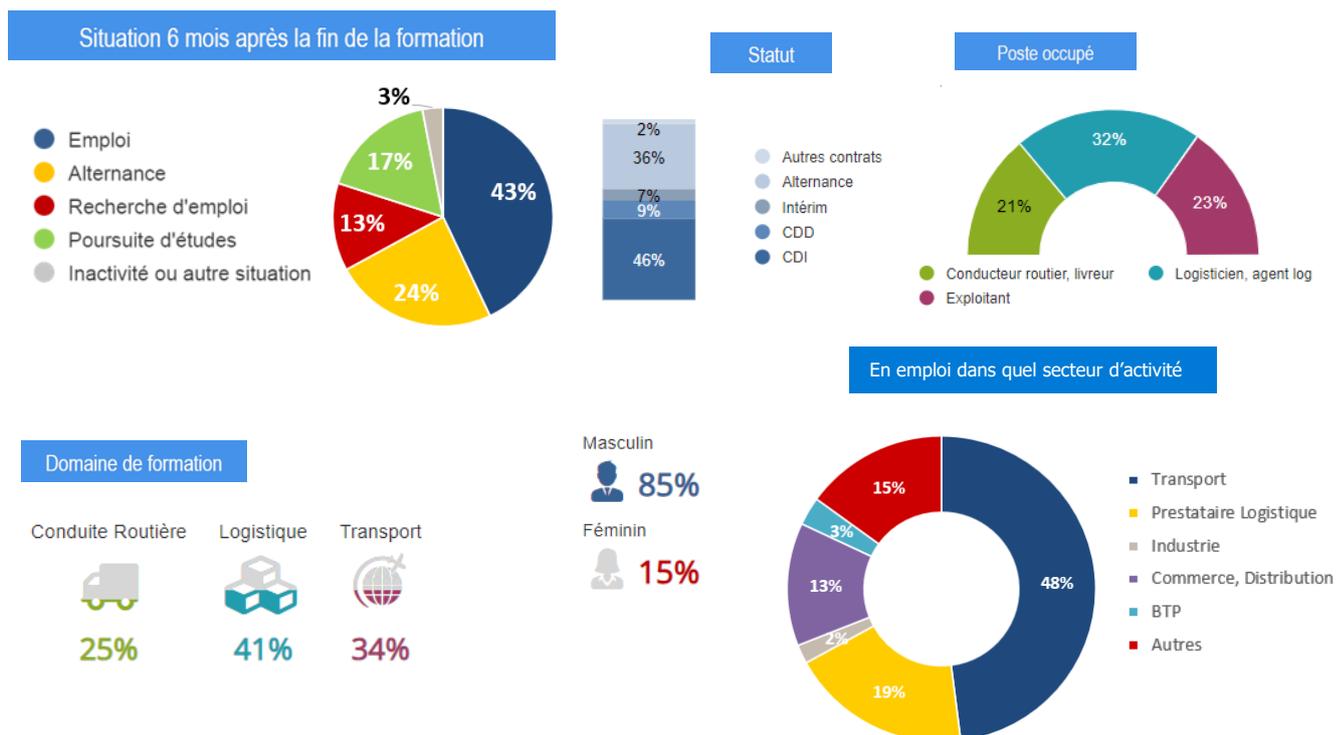
Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le « Plan de formation » a laissé sa place au « Plan de développement des compétences », qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés. Le nombre global de bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités a baissé de 7 % par rapport à 2021. L'utilisation du plan de compétences est en baisse dans les entreprises de la Branche de moins de 11 salariés comme dans celles de plus de 11 salariés (respectivement – 13 % et – 2 %). Le taux de féminisation ne varie quasiment pas d'une année sur l'autre et en fonction des métiers (- 9 points tout de même pour l'exploitation).

Insertion des jeunes sortis de formation éducation nationale et CFA/écoles de la profession en juin 2022

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

Enquête menée auprès de 1 531 jeunes (lycéens, étudiants, apprentis) au cours de l'année 2022, 700 ont répondu. Ces jeunes étaient en formation à AFTRAL, PROMOTRANS et au sein de l'éducation nationale (39 établissements concernés).



67 % des jeunes ayant répondu à cette enquête sont en emploi en 2022 y compris en alternance (même constat que l'année précédente). Ce sont les jeunes issus des formations « conduite » (BAC pro conductrice transport routière « marchandises », CAP conducteur-riche livreur-euse « marchandises », CAP conducteur-riche routière « marchandises et TP CTRM sur porteur) qui sont majoritairement en emploi pour 77 % d'entre eux. Le CDI est le contrat de travail le plus courant parmi tous les salariés avec 46 %, en conduite ce pourcentage monte à 69.

57 % des jeunes issus des formations « logistique » travaillent à 18 % dans les entreprises de transport, à 38 % chez les prestataires logistiques et pour 22 % d'entre eux dans le commerce et la distribution.

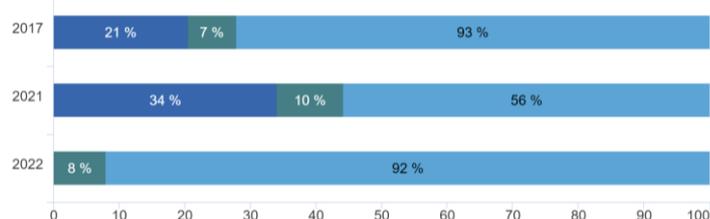
	Parmi ceux qui sont en entreprise							
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, CAE, saisonnier, autres situations)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique
Total Education Nationale	51%	36%	7%	21%	15%	50%	13%	61%
Total Apprentissage	80%	2%	18%	59%	6%	29%	6%	71%

La dynamique de l'emploi

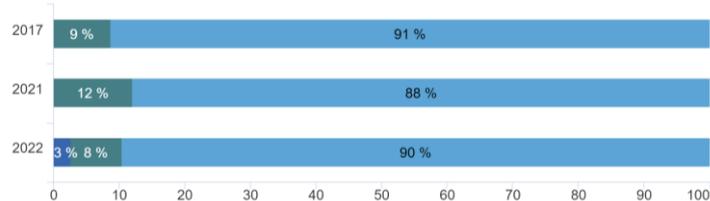
Plus de 29 000 embauches dans la branche en 2022 en Île-de-France motivées pour 92 % d'entre elles par le remplacement des départs pour autres motifs que la fin de carrière.

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

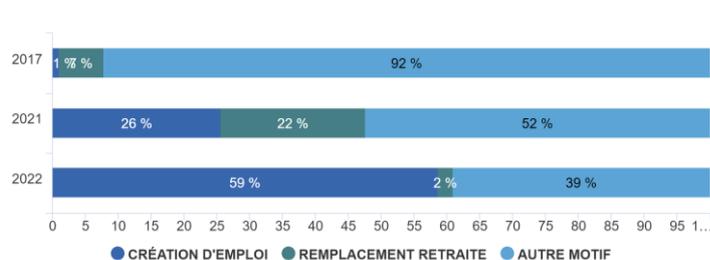
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les entreprises régionales de la branche ont procédé à plus de 29 000 recrutements en 2022 (en CDI à hauteur de 76 % et en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour 5 %). C'est 2% de moins par rapport à 2021 mais 17 % de plus qu'en 2017. Elles ont concerné pour plus de la moitié d'entre elles le Transport Routier de Marchandises puis avec 19 % le Transport Routier de Voyageurs et enfin les Auxiliaires de Transport pour 14 %. Notons que les Activités Marchandises n'ont créé aucun emploi en 2022. Les créations d'emplois ont concerné 561 personnes pour près de trois quarts dans le Transport Sanitaire. La grande majorité des embauches (92 %) a été motivée par les remplacements des départs pour d'autres motifs que la fin de carrière (démission, rupture conventionnelle, licenciement autre qu'économique). 76 % des recrutements ont porté sur la Conduite et 11 % sur des logisticiens.

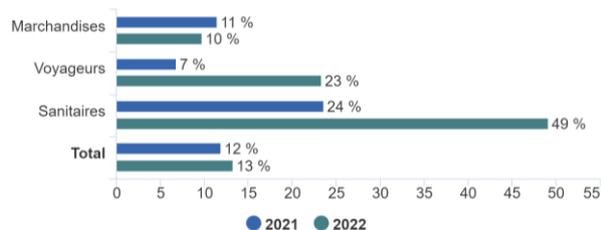
En Île-de-France, en 2022, le recours à l'intérim, a connu une baisse de 5 % dans les entreprises de la Branche, en France c'est 2 fois plus. En volume, ce sont les Prestataires Logistiques avec 32 % qui font le plus appel au travail temporaire suivis par les Auxiliaires de transport (messengerie, fret express et affrètement et organisation des transports) avec 20 % [graphique 2].

2. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2021	2022	Evolution
Marchandises	17456	16144	-7,5 %
Voyageurs	739	1167	+ 58%
Sanitaire	2	1	-32 %
Branche	18196	17312	-5 %

Source : DARES données ajustées au champ conventionnel

3. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En Île-de-France, en 2022, autant de femmes que d'hommes recherchent un emploi mais en volume on constate que le nombre de femmes en demande a baissé de 4 %.

Les femmes ne se positionnent qu'à hauteur de 13 % sur les métiers du transport et de la logistique, cela n'a pas évolué depuis 5 ans mais en volume la perte est de 6 %. D'une année sur l'autre l'attractivité des métiers ne varie quasiment pas, l'organisation de la circulation des marchandises (34 %), l'encadrement logistique (26 %) et l'encadrement en transport routier (marchandises et voyageurs) 16 % restent privilégiés par les femmes [graphique 4].

Les femmes ne représentent que 13 % des embauches salariées de la Branche en Île-De-France en 2022 ce n'est qu'1 point de plus par rapport à 2021. C'est le Transport Sanitaire avec 49 % de femmes embauchées qui reste le secteur le plus ouvert. Le Transport de Voyageurs a accentué ses embauches féminines de manière importante sur une année. Dans l'activité Marchandises au sens large, c'est proportionnellement dans le Transport Routier de Marchandises et les Prestataires Logistiques que l'on trouve le plus de femmes embauchées. Elles sont surtout recrutées sur des postes de conductrices (plus de 1 000 femmes) et en Logistique/Manutention/Magasinage (+10 points par rapport à 2021) [graphique 3].

4. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2022

	Part des femmes	Evolution 2021/2022 (en points)	Evolution 2021/2022 (taux d'évolution)
Magasinage, manutention et déménagement	18%	1 point	-7%
Organisation de la circulation des marchandises	34%	2 points	-11%
Personnel d'encadrement logistique	26%	1 point	-7%
Personnel de conduite du transport routier	5%	0 point	3%
Personnel d'encadrement du transport routier	16%	0 point	-26%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	0 point	-6%
Ensemble du marché du travail régional	50%	2 points	-4%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

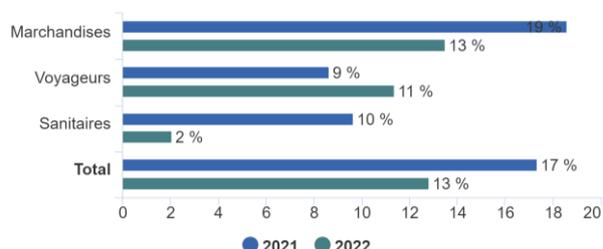
5. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2022

	Part des femmes	Evolution 2021/2022 (en points)	Evolution 2021/2022 (taux d'évolution)
Conduite de marchandises sur longue distance	1%	0 point	20%
Courses et livraisons express	4%	0 point	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2%	0 point	10%
Conduite de transport de particuliers	8%	0 point	7%
Conduite de transport en commun sur route	11%	1 point	-6%
Conduite de véhicules sanitaires	17%	0 point	0%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite n'est que de 5 %. C'est en transport de personnes (sanitaire ou voyageurs) que la proportion de femmes inscrites reste la plus importante (respectivement pour 17 et 11 %) comme en 2021. Pour la conduite routière de Marchandises, la conduite de transport de particuliers et les courses et livraison express sont les plus plébiscitées par les femmes (ces métiers ne nécessitent pas le plus souvent de permis Poids lourd) [graphique 5].

6. Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des jeunes de moins de 25 ans dans les embauches a baissé de 4 points en 2022 pour tomber à 13 %. Seul le secteur du Transport Routier de Voyageurs a embauché plus de jeunes qu'en 2021 (+ 2 points). Plus de 3 700 jeunes ont été embauchés, à 62 % sur des postes de conducteurs et 11 % comme logisticiens [graphique 6].

Sur l'ensemble du marché du travail régional, les jeunes de moins de 25 ans représente 10 % de la demande d'emploi, ils sont 1 point de plus sur l'ensemble des métiers du transport et de la logistique [graphique 7]. La famille de métier au sens de Pôle Emploi, Magasinage, manutention et déménagement reste la plus demandée avec 14 %. En termes d'évolution en point on constate peu de changement d'une année sur l'autre mais en volume plus de jeunes se sont positionnés sur les postes de conduite (+ 11 %), le personnel d'encadrement en transport routier perd 44 % de jeunes inscrits.

7. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2022

	Part des jeunes	Evolution 2021/2022 (en points)	Evolution 2021/2022 (taux d'évolution)
Magasinage, manutention et déménagement	14%	1 point	-2%
Organisation de la circulation des marchandises	9%	0 point	-14%
Personnel d'encadrement logistique	6%	0 point	-8%
Personnel de conduite du transport routier	7%	0 point	11%
Personnel d'encadrement du transport routier	5%	0 point	-44%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	11%	0 point	1%
Ensemble du marché du travail régional	10%	0 point	0%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

8. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2022

	Part des jeunes	Evolution 2021/2022 (en point)	Evolution 2021/2022 (taux d'évolution)
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	0 point	36%
Courses et livraisons express	17%	0 point	17%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	12%	0 point	10%
Conduite de transport de particuliers	2%	0 point	-7%
Conduite de transport en commun sur route	4%	0 point	0%
Conduite de véhicules sanitaires	9%	0 point	7%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

7 % des jeunes de moins de 25 ans sont inscrits parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite.

Les parts sur les différents métiers de la conduite n'ont pas varié d'une année sur l'autre. Les jeunes privilégient toujours les courses et livraison express (17 %) activité qui ne nécessite que le permis B [graphique 8].

En 2022 la branche enregistre un volume important de départs de salariés, près de 35 000 soit plus 15 % de plus par rapport à 2021.

- **La démission reste le motif principal de départs** (34 % des départs) suivie par la fin de période d'essai (14 %)

- 86 % des départs proviennent des hommes

- 69 % sont recensés dans la famille Conduite

- Plus de la moitié concernent les établissements de 50 salariés et plus

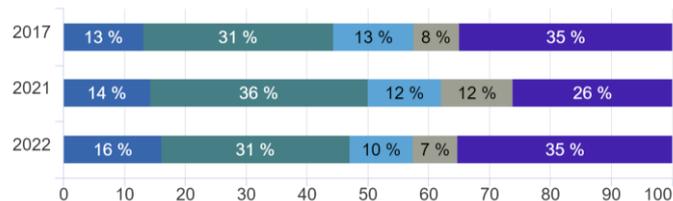
- Un quart des salariés qui partent ont entre 30 et 39 ans

- Près de 80 % d'entre eux n'ont pas plus de 3 ans d'ancienneté

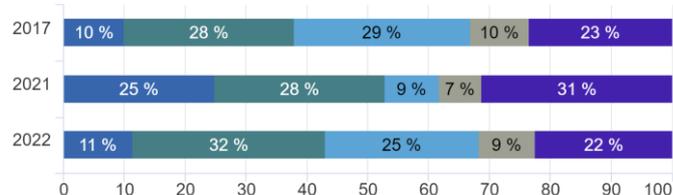
Dans les Activités Marchandises on note une baisse des démissions (- 5 points) par rapport à 2021 et une progression des départs pour autres motifs (fin de période d'essai, RC, transfert d'établissement, inaptitude, autres cas). Le Transport Routier de Voyageurs voit une hausse des fins de CDD, le Transport Sanitaire une hausse spectaculaire des démissions [graphique 9].

9. Motifs de départs des salariés employés, par activité

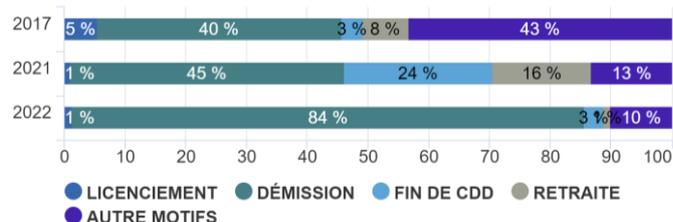
Activités marchandises



Transport de voyageurs

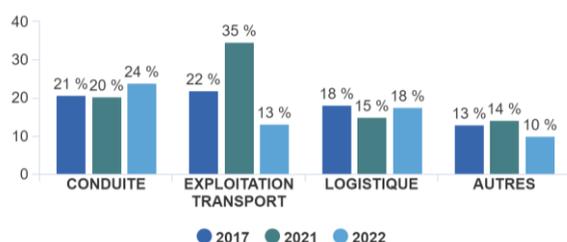


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

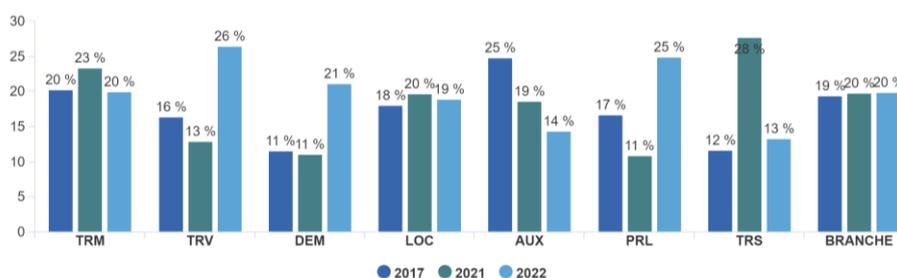
10. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



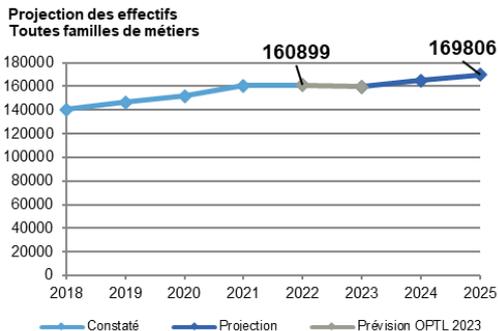
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ

Le taux de rotation de la main d'œuvre (ou turnover) est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Un taux de rotation de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée. **Le taux de rotation global pour la branche en Ile-de-France est de 20 % comme en 2021.** Il perd 22 points en 1 an en exploitation transport et reste à peu près stable dans les autres familles de métiers [graphique 10 & 11].

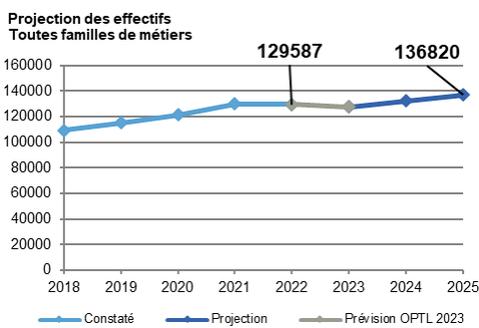
11. Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



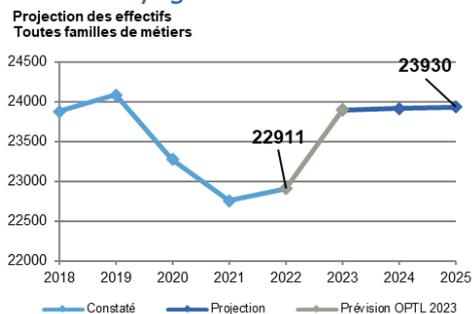
La prospective globale pour la région



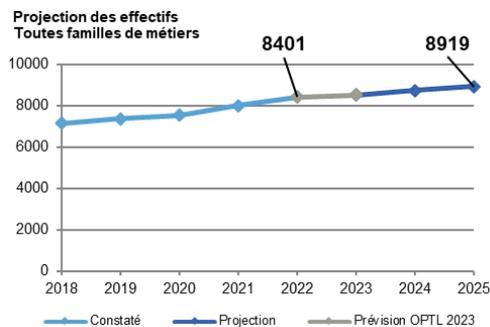
Activité marchandises



Activité voyageurs



Activité sanitaire



La branche en Île-de-France n'a pas vu le nombre de ses salariés augmenter en 2022 alors qu'elle avait connu une hausse de 5,2 % entre 2020 et 2021.

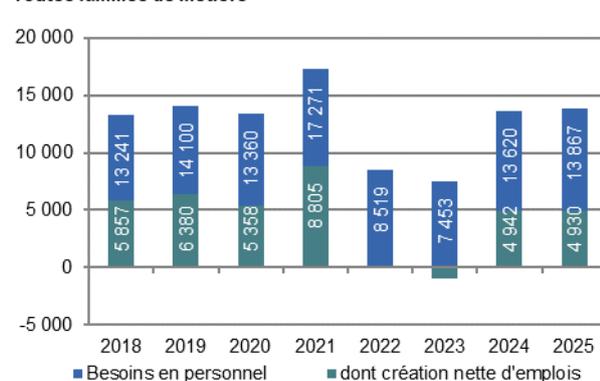
L'OPTL Île-de-France, au cours du dernier trimestre 2022, se basant sur ses travaux d'analyse et de prévisions et sur les chiffres URSSAF des 2 premiers trimestres 2023, a opté pour une stabilité des effectifs à fin d'année et a préféré rester sur l'acquis de croissance connu au 1^{er} semestre. Plus précisément, selon les secteurs d'activité :

- Marchandises – 1,6 %
- Voyageurs + 4,3 %
- Sanitaire + 1,4 %

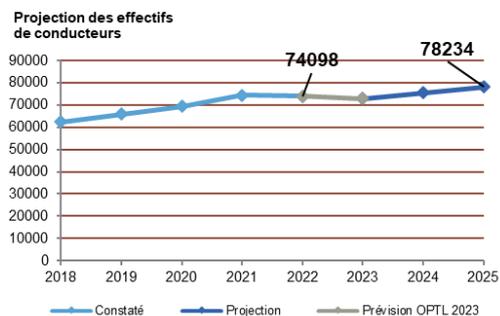
Tous secteurs d'activité confondus, la Branche connaîtrait une baisse de -0,6 % de salariés portant les effectifs en région à moins de 160 000 à fin 2023.

L'outil de projection se base sur l'estimation de l'ancienneté moyenne des effectifs dans la branche, en l'occurrence 19 ans en transport de marchandises, 12 ans en Transport routier de Voyageurs et 9 ans en Transport routier Sanitaire et sur l'idée que l'évolution des effectifs sera à peu près constante sur les prochaines années (projection linéaire 2015-2022).

Besoins annuels de nouveaux entrants



Activité marchandises



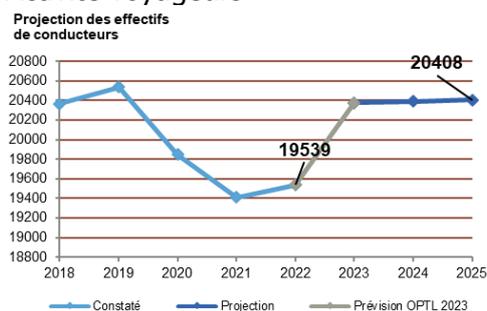
Cet exercice de projection permet également d'évaluer l'évolution des effectifs de conducteurs sur les prochaines années. En se basant toujours sur une projection linéaire 2015-2022, le nombre de conducteurs tous secteurs d'activité confondus pourraient approcher les 106 000 en 2025.

Les activités de Transport de Marchandises au sens large ont connu une année 2022 plus morose que prévue, ce constat impacte les effectifs, la projection linéaire proposée suit cette tendance, le nombre de conducteurs devrait être en hausse mais pas de façon spectaculaire.

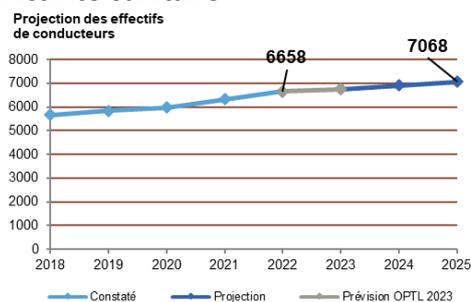
Dans l'activité voyageurs les effectifs de conducteurs pourraient retrouver en 2025 leur niveau de 2019.

En 2025, dans le Transport Routier Sanitaire pourraient compter plus de 7 000 salariés.

Activité voyageurs



Activité sanitaire



Prospective des besoins en conducteurs au sein de la branche, par activité

	2023	2024	2025
Activités marchandises			
41 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	3837	6638	6778
<i>dont créations d'emplois</i>	0	2661	2660
<i>dont renouvellement (ancienneté métier = 19 ans)</i>	3837	3977	4118
Transport de Voyageurs			
43 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	2538	1714	1715
<i>dont créations d'emplois</i>	840	14	15
<i>dont renouvellement (ancienneté métier = 12 ans)</i>	1698	1700	1700
Transport sanitaire			
95 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	843	926	944
<i>dont créations d'emplois</i>	93	158	159
<i>dont renouvellement (ancienneté métier = 9 ans)</i>	750	768	785

Même si les effectifs en 2022 et a priori en 2023 ne connaissent pas une tendance haussière, le besoin de conducteurs est toujours prégnant compte tenu de la pyramide des âges de la Branche. Les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite. Le besoin global s'élèverait à 7000 en 2023, plus de 9000 en 2024 et 2025.

87 % des recrutements devraient répondre au besoin de renouvellement des conducteurs en 2023 puis 70 % les années suivantes.

Sur les trois années glissantes, un quart des postes de conducteurs à pourvoir dans la branche seront des créations de postes, soit près de 6 600 salariés supplémentaires.

Il faut noter que seuls 41 % des conducteurs (en marchandises) et 43 % (en voyageurs) en Île-de-France sont employés dans la branche. Il faut donc tenir compte de la captation des conducteurs par d'autres secteurs d'activité (commerce, industrie, BTP...) Et poursuivre le travail d'orientation du public vers nos métiers toujours en tension et investir dans la formation pour pallier les difficultés de recrutement.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr